

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
COMMUNE DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE
PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU JEUDI 17 MAI 2018



L'an deux mille dix-huit, le 17 Mai à 20h30, s'est réuni le Conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Etaient présents : Mmes CANTE, NOUZILLE, Mrs GOMMARD, JEGO, LOISON.
Christian CAMUS a donné pouvoir à Francis LOISON.

Invités : des membres du bureau du Comité des Fêtes : Marie-Claude BUCHARD, Bernard JOINT, Paul CHARDRON

Convocation du 9 Mai 2018.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du Conseil communal du 2 Février 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) POINT SUR LES TRAVAUX 2018 :

Monsieur le maire délégué énumère les travaux en cours ou à venir :

- ✓ Les espaces propreté sont en cours d'installation par la Communauté Urbaine d'Alençon. Les sites retenus sont localisés Rue aux Chèvres et en bordure du parking de la salle de la Charmille. La mise en service est prévue le 1^{er} Juillet 2018.
- ✓ Salle de la Charmille : l'entreprise Toudja a été retenue pour les travaux de peinture. Elle interviendra à l'automne.
- ✓ Logement de l'ancienne école au bourg : des entreprises sont contactées en ce moment. A réception de l'ensemble des devis, une réunion sera organisée avec la municipalité de Villeneuve en Perseigne.
- ✓ Travaux de voirie : l'entreprise Martin doit intervenir prochainement pour le curage des fossés prévus.
- ✓ Rempoissonnement à la Charmille : pour des raisons de logistique, il n'a pas été possible de récupérer les poissons déposés à La Fresnaye. D'autres solutions vont être envisagées pour regarnir le plan d'eau.
- ✓ Aménagement urbain au Bourg : le Conseil Communal avait émis le souhait de mettre en route un travail de réflexion et de concertation pour un aménagement du bourg de Saint Rigomer, prenant en compte la sécurité des personnes, l'accessibilité, la circulation des véhicules (véhicules légers, ramassage scolaire, engins agricoles, ...), l'aménagement d'aires de stationnement, etc... sur proposition de Monsieur le maire de Villeneuve en Perseigne, un groupe de travail est constitué pour réfléchir sur un projet. Monsieur Vallée, maître d'œuvre, sera ensuite contacté pour finaliser le projet.

Le groupe de travail est constitué de : JM Firmesse, D Cante, M Gommard, J-Y Jégo, F Loison, L Nouzille, R Gautier.

La constitution de ce groupe pourra évoluer et être ouverte à des personnes hors conseil.

Une première réunion est programmée le **lundi 4 Juin à 14h** à la mairie.

3) COMPTES RENDUS DES DERNIERES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

Jean-Marie Firmesse et Jean-Yves Jégo ont participé au dernier comité du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleury-Gesnes. Les principaux problèmes évoqués restent la forte augmentation du prix de l'eau, justifiée par les gros travaux de renouvellement de canalisations effectués, et la récupération des impayés.

Le renouvellement des canalisations a permis d'améliorer le rendement du réseau en diminuant sensiblement les fuites.

Le problème des impayés (177 700 € pour le SAEP Champfleury-Gesnes), rencontré par toutes les régies des syndicats d'eau, fait l'objet d'une réflexion pour améliorer la récupération rapide des sommes dues. Des mesures vont être prises pour tenter de mettre un terme à cette situation qui compromet gravement le fonctionnement du syndicat.

Jean-Yves Jégo informe le Conseil Communal de la prochaine réunion du Parc Normandie-Maine le 12 Juin prochain.

Le Conseil Communal regrette la fermeture prochaine de la gendarmerie de Villeneuve en Perseigne, qui s'inscrit dans une disparition progressive semblant inéluctable des services publics de proximité en milieu rural.

4) INAUGURATION DES AMENAGEMENTS DU BUISSON :

Elle est fixée au vendredi 29 Juin à 16h. Madame la Sous-Préfète sera présente, les élus départementaux et régionaux, les présidents de la CUA et du Pays d'Alençon sont invités. Sont également conviés les différents partenaires qui sont intervenus dans la conception du projet et sur les différents chantiers, les entreprises et les cabinets de maîtrise d'œuvre.

Un stationnement des véhicules sera organisé, si possible, sur le terrain appartenant aux héritiers de Jacques Bisson.

Un ruban tricolore sera placé à hauteur du restaurant, et les personnalités descendront à la salle communale par l'allée. Les prises de parole et le vin d'honneur auront lieu à la salle, en extérieur si le temps le permet.

Le Comité des Fêtes assurera la décoration (qui pourra resservir pour le passage du Tour), le montage du chapiteau, la sonorisation.

Dominique et Marthial prépareront le vin d'honneur (rosé-pamplemousse) qui sera servi par les conseillers communaux et les membres du Comité des Fêtes à l'issue des prises de paroles.

Les habitants du Buisson recevront une invitation personnelle, les habitants de Saint Rigomer auront une invitation distribuée avec les Clochers de Juin, et les habitants de Villeneuve en Perseigne en seront informés par les Clochers de Villeneuve en Perseigne.

Les conseillers municipaux de Villeneuve en Perseigne recevront également une invitation par messagerie électronique.

5) PASSAGE DU TOUR DE FRANCE LE 13 JUILLET 2018

L'étape du 13 Juillet part de Fougères et rejoint Chartres, en passant par la Route Départementale 311 Alençon-Mamers. La caravane et les coureurs sont attendus entre midi et 14h30. Une animation sera proposée au Buisson :

Le Comité des Fêtes assurera une restauration : barbecues, frites, sandwiches et boissons devant la salle communale.

Une décoration sera installée, en lien avec le Musée du Vélo.

Un stationnement des véhicules sera organisé sur le terrain appartenant à Marthial Gommard.

Des barrières seront mises en place le long de la Route Départementale et des protections installées pour les plantations.

Une réunion avec les organisateurs du Tour doit avoir lieu. Les membres du Comité des Fêtes en seront avisés.

6) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur le maire délégué fait état auprès des membres du Conseil Communal d'une demande en vue d'organiser une réunion d'information sur les compteurs Linky Salle de la Charmille. L'accord est donné pour le prêt de la salle.

Francis Loison rappelle l'organisation d'une journée propreté le samedi 8 Septembre (rendez-vous à 9h30 à la Charmille).

Fin de séance à 22h00